

Etat des lieux des Fintech au Sénégal Octobre 2019

Sommaire

- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Sommaire

- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Contexte : le cadre politique

Un cadre institutionnel et politique en place mais qui souffre de l'absence d'une instance de coordination et de consultation avec le secteur privé et d'un leadership clair et fonctionnel en matière de numérique.

- **Le Plan Sénégal Emergent** définit l'économie numérique comme l'un des principaux piliers de croissance inclusive et durable. Vise à «promouvoir une industrie numérique innovante et créatrice de valeur et à multiplier les opportunités de transfert de technologie avec l'ambition de devenir un pays de référence en Afrique dans le domaine numérique ».
- **La Lette de politique de développement sectoriel du MCPTEN 2019-2026** dont axe 3 sur le développement des infrastructures, des usages et services numériques
- **La stratégie numérique SN2025** : ambition de porter la contribution du numérique au PIB à 10% à 2025 contre 6,1% du PIB en 2016
- **La Stratégie Nationale de Cybersécurité SNC2022** : document de politique qui identifie les risques liés à la sécurité et les moyens à utiliser pour leur éradication au niveau national.
- **Le cadre institutionnel en place mais en silo** : Le Ministère de la communication, des télécommunications, des postes et de l'économie numérique (MCTPEN), l'agence de régulation des télécoms et des Postes (ARTP), L'agence de l'informatisation de l'État (ADIE), la Commission de protection des données personnelles (CDP) et divers Ministères impliqués à des niveaux opérationnels et stratégiques divers en lien avec le numérique.
- Création en 2018 du Conseil national du numérique (CNN) sous la tutelle du Premier Ministre et d'un Comité technique pour la digitalisation (juin 2019) des paiements de l'Etat qui n'ont pas encore véritablement fonctionné.

Contexte : les infrastructures et marché des télécommunications & internet

Des infrastructures développées, mais malgré ouverture récente sur licence 4G et la baisse récente des tarifs , manque de compétitivité sur les tarifs pour un décollage rapide de l'usage de l'internet.

- **Infrastructures des Télécommunications parmi les plus développées en Afrique de l'Ouest et détenues par cinq acteurs majeurs** (les trois opérateurs (SONATEL, TIGO et EXPRESSO), l'ADIE et la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELEC).
- **Fort taux de pénétration du téléphone mobile** : 107,95 % (16 977 104 lignes dont 98% en prépayées),
- **Mais Internet encore en retrait** avec 68,49% (10 770 683 lignes). L'accès par l'internet mobile (2G/3G/4G) domine avec 97,6% des abonnés (contre 1,31% pour le fixe haut débit ADSL/Fibre ; 0,92% pour les clés internet et box et 0,17% pour le fixe bas débit). (ARTP, mars 2019)
- **Déséquilibres persistants : inégalités spatiales** dans la fourniture d'infrastructures numériques avec une concentration autour d'une poignée de pôles de croissance, en particulier Dakar, et zones rurales avec une couverture limitée et **concurrence encore réduite** avec un opérateur historique dominant le marché

=> Malgré leur recul, les prix du haut débit mobile restent trop élevés pour la plupart des sénégalais, représentant 12% du revenu mensuel moyen, et trop élevés par rapport aux autres pays . Un décollage rapide d'Internet haut débit n'est possible que lorsque cette proportion est égale ou inférieure à 5%»(WB, DE4A Sénégal).

Contexte : cadre réglementaire des télécommunications

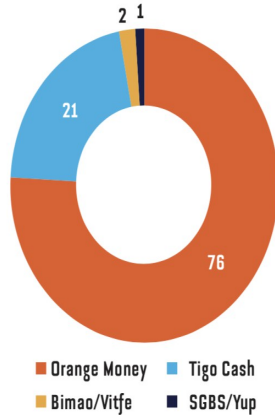
L'étude de la Banque mondiale consacré au diagnostic de l'économie numérique au Sénégal (1), met en évidence un certain nombre d'obstacles relatifs au cadre réglementaire des télécommunications qui « ont constamment freiné le développement d'une infrastructure numérique accessible et abordable au Sénégal ».

- Le pays a transposé les dispositions sectorielles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans le droit national via le Code des télécommunications de 2011 et 2017.
- Mais le secteur opère encore dans un cadre juridique incomplet faute de l'ensemble des décrets d'application.
- Les dispositions légales concernant les licences et les autorisations restent trop restrictives ne laissant le régime ni suffisamment ouvert ni suffisamment transparent » (procédures d'attribution longues, licences trop larges,...) et limitant de fait le nombre de licences attribuées.

Par conséquent , « l'évolution du marché des télécommunications au Sénégal et l'absence d'environnement réglementaire pro-concurrentiel ont engendré une structure de marché quasi monopolistique, qui affecte négativement l'accessibilité, les tarifs et la qualité des services Internet, tout en freinant les investissements et l'innovation du secteur privé »

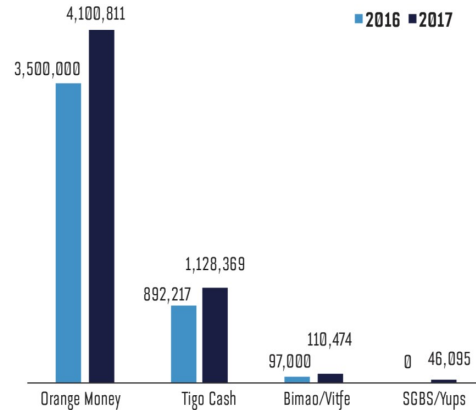
Contexte : Le marché de la monnaie électronique

Market Share of Mobile Money Providers in Senegal, 2017



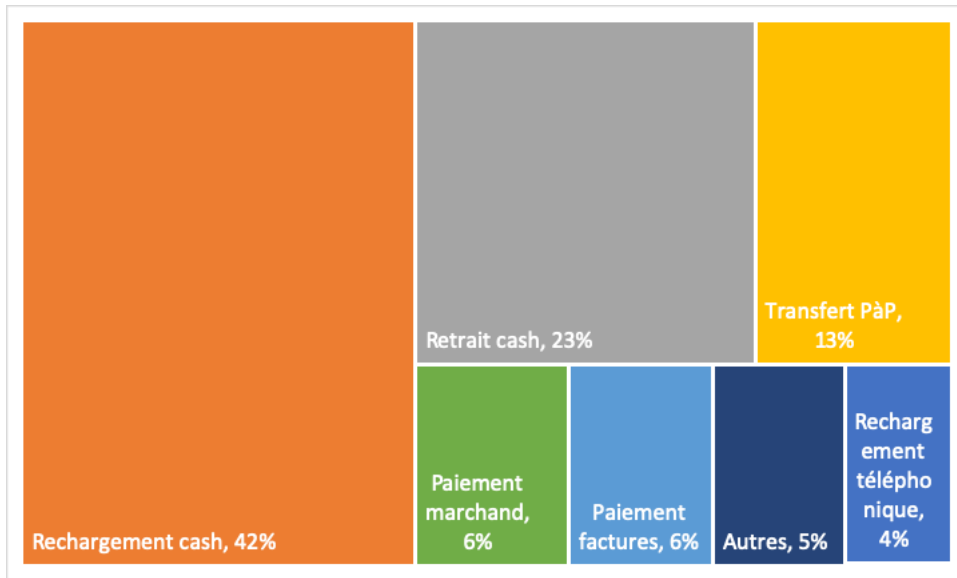
Source: BCEAO 2017.

Number of Mobile Money Subscribers in Senegal, 2016-17



Croissance des comptes de ME passée de 6% en 2014 à 31,8% en 2017 avec la licence de 4 institutions concurrentes. Orange Mobile Finances Sénégal domine le marché avec plus de 4,1 millions d'abonnés.

Utilisation du porte-monnaie électronique surtout pour l'achat d'unités (40% du volume annuel des transactions) et le cash in (30%). Les autres usages sont les transferts entre particuliers (12%) et les retraits d'espèces (12%). À ce jour et malgré leur progression, les paiements mobiles au niveau des commerçants sont encore rares (6%) avec seulement 1 338 points de service, dont seulement la moitié sont actifs.



Contexte : cadre facilitateur à la création et au développement des entreprises

L'émergence des Fintechs au Sénégal s'effectue dans le contexte d'un écosystème entrepreneurial numérique petit mais dynamique avec cependant la nécessité de rendre les différents dispositifs d'appui publics plus efficaces et lisibles pour la durabilité des initiatives de création d'entreprises.

Caractéristiques favorables à l'entrepreneuriat :

- Population jeune (62% de la population âgée de moins de 25 ans)
- Population urbaine croissante (+3,6% par an),
- Importante diaspora active qui fournit des compétences, des réseaux sur les marchés des pays développés et un soutien financier.
- Taux d'adoption de smartphone au Sénégal (35,6%) qui est l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest (avec une moyenne régionale de 28%)
- Taux d'activité entrepreneuriale élevé: 39% de la population sénégalaise âgée de 18 à 64 ans crée ou dirige une nouvelle entreprise (en 2015, 63 entreprises en démarrage par million d'habitants, Sénégal 13e sur 107 pays classés contre 43 en France et 7 en Inde).



Accélération récente du développement de l'écosystème d'innovation (plus de 15 incubateurs, accélérateurs et espaces de travail collaboratif pour une communauté de

Sommaire

- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Définition de la Fintech

La Fintech, de *Financial Technology* désigne des petites entreprises (start-up et PME) qui fournissent des services financiers grâce à des solutions innovantes dans des domaines d'application variés : paiement mobile, financement participatif, gestion de l'épargne, assurance et crédit, conseil financier en ligne, aide à la décision grâce aux algorithmes... Les solutions proposées prennent souvent la forme d'applications qui modifient le rapport du grand public avec les institutions financières, et ouvrent de nouveaux horizons en matière financière.

L'impact économique et social de ces technologies est non négligeable.

La Fintech propose notamment de nouveaux moyens de financement pour les PME au travers du crowdfunding, et facilite les transferts de fonds partout dans le monde. Elle peut aussi s'appuyer sur la technologie de stockage et de transmission d'informations appelée blockchain ou « chaîne de blocs ». (Source : [Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics](#))

Le programme Fintech de Bali s'appuie sur une interprétation large de la Fintech pour décrire les progrès de la technologie qui sont à même de transformer la prestation des services financiers, en stimulant le développement de nouveaux modèles opérationnels, applications, processus et produits.

Il n'existe pas encore au Sénégal une définition officielle de la Fintech.

Sommaire

- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière

- **Accroître la portée.** Les canaux numériques permettent de surmonter les obstacles liés aux contraintes de l'infrastructure physique pour l'accès à un large éventail de produits financiers (services de paiement, d'épargne, d'assurance, d'investissement et de crédit) et le téléphone mobile permet l'accès aux services essentiels comme l'eau et l'électricité par le biais des services de paiement à l'utilisation.
- **Améliorer l'information sur le client.** L'identité numérique et les empreintes de données générées par l'utilisation des services numériques (yc le téléphone mobile, les paiements électroniques, le commerce en ligne et les médias sociaux) fournissent sur le client l'information nécessaire pour ouvrir des comptes, permettre l'accès à une gamme de produits et services financiers (réduction de l'asymétrie d'information sur le client).
- **Assurer la durabilité de l'offre par des coûts moindres.** L'inclusion des populations non desservies et mal desservies suppose la fourniture d'un volume important de paiements, de dépôts, de produits d'assurance et de prêts de faible valeur, adaptés aux besoins des clients. Les solutions des Fintech peuvent contribuer à réduire les coûts et assurer une durabilité de l'accès aux services financiers.

Sommaire


- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal

- **Entreprises très récentes.** La plupart ont été créées en 2015, mais devenues opérationnelles plutôt dans les années 2016-2017, voire 2018
- **Initiées par des ingénieurs des TIC,** formés pour la plupart au Sénégal et/ou en partie à l'étranger
- **L'objectif de départ de la Fintech vise à répondre à un besoin identifié sur le marché et ciblant un segment de clientèle essentiellement constitué de la population des particuliers exclus du système bancaire :** Matontine : les femmes avec tontines et nanocrédit ; Kash Kash : wallet avec nanocrédit pour les pêcheurs et petits commerçants de Dakar ; PayDunya : agrégateur de solutions de paiement en ligne pour les TPE-PME souvent relativement informelles ; SudPay : solution de paiement pour les usagers des transports collectifs privés, pour le stationnement dans les gares routières, et pour la collecte des petites taxes municipales).
- **Les solutions apportées sont liées aux paiements :** paiements marchands, paiements des factures, des salaires, des bourses, des taxes municipales etc. et aux transferts d'argent par les canaux des réseaux d'agents et les applications web et smartphone.




Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal

- **Différents types de prestations offertes non exclusives :**
 - i) le porte-monnaie électronique et les paiements associés (cash in/out, paiement factures, paiement marchands, transfert, achat de crédits) : Wizall, Yup, Kash Kash, Wari avec MyWari, In Touch pour les particuliers et les entreprises;
 - ii) des solutions informatiques pour le transfert d'argent rapide (Wari), pour les paiements marchands et des taxes (SudPay, Pay Dunya), la collecte tontinière (Matontine) pour les IF, les entreprises et les GIE de femmes;
 - iii) des plateformes d'agrégation des moyens de paiement (In Touch, PayDunya) pour les agents et les marchands;
 - iv) des services de credit scoring pour les IMF (Kash Kash, Matontine). La gamme des services proposés par les Fintech a en général progressivement évolué depuis l'idée ou le marché de niche de départ (par exemple Wizall, SudPay, In Touch, Wari, etc.) et ceci en fonction des partenariats noués, des  fonctionnaire et/ou partenaires commerciaux.

Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal

- **Trois catégories de Fintech dont les perspectives ou les défis de viabilité sont différents**

Les «petites Fintechs indépendantes» : faiblement capitalisées (et à capitaux majoritairement sénégalais), détenues encore à majorité par leurs fondateurs initiaux. Modèle économique encore incertain et partenariats financiers et commerciaux sont un enjeu important (PayDunya, Sud pay). Elles sont parmi les plus innovantes en termes de réponses apportées aux besoins identifiés (agrégation de paiement pour les marchands, collecte taxes municipales, solution ticketing pour les transporteurs, ...).

Les Fintechs appartenant à un groupe bancaire (Wizall, Yup Sénégal, Kash Kash) : initiées ou achetées dans le cadre d'une stratégie de groupe bancaire visant à cibler les segments de la large clientèle des « financièrement exclus », en complément de leurs activités de descente en gamme via les filiales microfinance du groupe (AMIFA pour BCP, Credit Kash pour BDK, et Manko, IOB pour la SGBS.). Offre de services de porte-monnaie électronique dans la perspective de vente de leurs produits et services financiers, dont particulièrement le crédit. Défi : conquête de cette large clientèle potentielle pour des  groupes bancaires peu familiarisés et dont les procédures ne sont pas forcément adaptées à ces segments de population.

Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal

Les Fintechs financées par des groupes internationaux (Total, World Line) pour être intégrées dans leurs stratégies de conquête de nouveaux marchés (In Touch incubé par Total) et/ou de conservation de leurs marchés via le développement d'un vaste réseau de distribution de leurs produits. L'enjeu pour la Fintech est d'assurer un déploiement rapide et sécurisé de sa plateforme d'agrégation en même temps qu'un développement ambitieux à l'échelle du continent pour s'affirmer comme la solution « guichet unique » des paiements.

Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal

L'impact sur l'inclusion financière (portée et accès facilité et à moindre coût aux services d'épargne, crédit et assurances) est peu évident en raison de la jeunesse de ces structures et donc de leur portée encore réduite, du champ encore limité (essentiellement sur les paiements) couverts par leurs interventions et des limitations imposées par l'accès internet (pas de recours à l'USSD).

- Peu sont actives dans le domaine des services financiers (épargne, crédit, assurances), même si elles envisagent toutes d'y contribuer. Lorsqu'elles sont associées à une IF (Matontine avec Cofina, Kash Kash avec Credit Kash, Yup Sénégal avec la SGBS et bientôt Wizall avec Amifa), elles visent à faciliter l'enrôlement des clients, les opérations de dépôts/retraits/remboursements et l'accès aux nano-crédits via l'utilisation et l'analyse des données clients (credit scoring).
- Il n'a pas été observé une baisse des coûts du nano-crédit pratiqué par les IMF en lien avec des Fintechs.
- L'absence de recours au canal USSD limite la portée des services aux détenteurs de SmartPhones et/ou ordinateurs et en fonction de l'accès internet mobile (canal le plus utilisé dans le pays) possible sur le territoire




L'absence de reporting des Fintech ne permet pas d'apprécier les caractéristiques de la clientèle et les différenciations de genre dans l'accès et l'usage.


Sommaire

- **Contexte**
- **Définition de la Fintech**
- **Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière**
- **Principales caractéristiques des Fintech (rencontrées) au Sénégal**
- **Contraintes, risques et recommandations**

Contraintes, risques et recommandations

La démarche du Gouvernement en ce qui concerne les Fintechs devrait s'inscrire dans une démarche globale de promotion de l'économie numérique pour laquelle Il est nécessaire de clarifier le cadre institutionnel afin d'assurer une coordination efficace et un pilotage stratégique cohérent, avec un leadership au plus haut niveau.

- **Les prestataires de services de paiement ne font pas l'objet d'une réglementation au titre d'une catégorie autonome et uniforme.** Pas de cadre juridique pour les entités qui offrirait des services de paiement qui ne sont ni banques, ni IMF, ni  comme les Fintechs dans le domaine des paiements.

 Adopter des dispositions générales couvrant l'activité de prestation de services de paiement, par des établissements bancaires ou non bancaires, en définissant les conditions de licence/autorisation et les procédures pour une cohérence entre opérateurs.

Réformer la réglementation et la surveillance des intermédiaires en opérations bancaires : aligner le régime des agents bancaires sur celui des distributeurs de monnaie électronique et établir un régime proportionné permettant l'existence de «super agents» et de «simples agents» assorti d'exigences proportionnées en fonction d'une approche basée risques.

Contraintes, risques et recommandations

- L'émergence du métier d'agrégateur des solutions de paiement liée à la multiplication des opérateurs de paiement et à l'extension des réseaux d'agents dans un contexte de non-interopérabilité de ces moyens de paiement électroniques soulève des questions de sécurité et de transparence dans le choix de la solution pour le client



Clarification des compétences et des obligations du métier d'agrégateur et des règles de concurrence à respecter entre fournisseurs de solutions de paiement serait nécessaire, en fonction du dialogue qui sera instauré entre les différentes parties.



Plus globalement élaboration d'une nomenclature des différents acteurs qui définirait les conditions d'exercice et de reporting (dont KYC) liées aux différentes prestations effectuées.



Une approche d'autorisation d'exercer sous l'œil du superviseur dans le respect de certaines règles de base (transparence sur la tarification, confidentialité des données personnelles, reporting régulier et standardisé, audits techniques des plateformes, etc.).

Contraintes, risques et recommandations

- **Les Fintech sont des Start-up avec les mêmes contraintes de développement (formations, accès au financement, recherche de partenariats, etc.).**



Cadre réglementaire incitatif et facilitateur en cours de développement à travers le projet de loi sur les start-up à finaliser et rendre opérationnel.



Des initiatives complémentaires sont nécessaires pour faire du gouvernement un client pilier et stimulant de l'économie numérique par la numérisation des paiements et un accès facilité des jeunes entreprises aux marchés publics, qui est actuellement très limité.



Réviser les textes relatifs à la limitation de l'utilisation d'espèces pour éventuellement abaisser le seuil, réduire le recours au chèque dans les relations entre les entreprises, et introduire la monnaie électronique.



Dans le contexte de pénurie de financement bancaire pour ce type de start-up, nécessaire de développer une nouvelle catégorie d'instruments financiers pour renforcement du capital (fonds de pré-



Contraintes, risques et recommandations

- **Malgré l'ouverture récente du canal USSD aux FSVA, les Fintechs ne l'utilisent pas jugeant le coût de la session prohibitif.**



Poursuivre le dialogue engagé avec les parties prenantes pour l'ouverture du canal USSD et l'élaboration de la grille tarifaire



Déployer une offre d'agrégation, afin de permettre aux FSVA d'avoir un «One-stop-shop » pour l'USSD, un seul interlocuteur, à même de lui offrir des accès USSD chez l'ensemble des opérateurs du pays.



Organiser des sessions de formations sur le canal USSD par l'ARTP pour améliorer la capacité de ces nouveaux opérateurs à formuler leur projet et estimer les besoins.



Mettre en place une coordination forte entre l'ARTP et la BCEAO « aussi bien stratégique qu'opérationnelle pour intégrer le canal USSD comme un canal à part entière des services numériques financiers et qu'il puisse être piloté dans un objectif commun d'inclusion financière ».

Contraintes, risques et recommandations

- **La concurrence avec les opérateurs historiques est considérée difficile, en raison des positions de marché dominantes et du manque d'ouverture des principaux fournisseurs de services financiers et de monnaie électronique (délais longs d'obtention de codes marchands, coût des forfaits internet limités en data se pose pour une utilisation libre des applications, manque d'appétence au partage de leurs applications par échanges d'API).**



Une coordination forte entre ARTP et BCEAO pour permettre d'exercer un contrôle et un suivi des procédures de contractualisation et des démarches commerciales.



Les autorités devront aussi s'assurer de la transparence des prix auprès des consommateurs finaux. Ainsi, les FSVA doivent être très clairs sur les frais de connexion, afin que l'utilisateur final soit conscient des frais et qu'il puisse comparer les différentes options qui s'offrent à lui avec leurs contraintes et leurs avantages.

Contraintes, risques et recommandations

- **Il est probable que l'offre de nano crédit connaisse un fort développement avec une multiplicité d'offres dans un proche avenir.**



Réfléchir à la nécessité de clarifier réglementairement les conditions du nano-crédit (montant, durée plafond et conditions de contractualisation, informations données au client etc...). Prévoir une procédure accélérée et simplifiée de consultation du BIC pour des crédits de petits montants pourrait faciliter la distribution de ces crédits tout en en assurant la traçabilité.



Exercer un droit d'information sur les méthodes de scoring employées pour vérifier leur caractère non discriminant entre autres.



Renforcer l'éducation financière des populations sur ce type de crédit.

Vérifier et sanctionner la non-consultation (et non reporting) au BIC .

Contraintes, risques et recommandations

- **Le développement du numérique soulève globalement la question de la propriété des données personnelles et des conditions d'utilisation et de partage de ces données. En ce qui concerne la finance numérique, et par conséquent aussi les Fintech la question de l'accès et de l'utilisation des données transactionnelles (utilisation du téléphone, utilisation du compte bancaire, du porte-monnaie électronique, paiements effectués etc.) est déterminante pour le développement de propositions de valeur aux clients.**



La question de la propriété des données à caractère transactionnel (client-usager /fournisseurs du services) et par conséquent les conditions d'ouverture de ces informations aux tierces parties et de façon transparente et sécurisée restent à clarifier pour faciliter l'innovation en matière notamment de services financiers (credit scoring par exemple).

Contraintes, risques et recommandations

- **L'absence de système de contrat numérique est une autre question importante nécessitant une action politique.** La loi de 2008 sur les transactions électroniques ne dit rien sur le processus menant à la numérisation de la signature.



Mettre à jour de la loi sur les transactions électroniques afin d'inclure un cadre de signature numérique clair et fonctionnel au Sénégal. Cette mise à jour permettrait aux fournisseurs de certification électronique de délivrer des certificats aux institutions financières.



Les contrats numériques, sécurisés par PKI, allégeraient le processus. Le Gouvernement travaille à la mise en place d'une infrastructure à clé publique (PKI) nationale, dont l'absence constitue actuellement un obstacle majeur pour le gouvernement et les entreprises et explique également les retards pris dans la généralisation de l'utilisation des signatures numériques au Sénégal.

Contraintes, risques et recommandations

- **Le gouvernement a été un pionnier des systèmes d'identification numérique dans la région mais le potentiel lié à l'identité numérique consistant à élargir l'accès aux services de base aux populations vulnérables et exclues et à favoriser le développement d'une vaste économie numérique n'est pas encore complètement exploité.**



Dans ce contexte, il est important de faciliter la mise en place d'un environnement juridique, institutionnel et technique propice à la mise en place d'un système d'identification numérique unifié, axé sur la protection des données à caractère personnel et sur les liens avec la numérisation des données de l'état civil. Un travail analytique approfondi préalable est nécessaire pour aider à identifier et à combler les lacunes dans les cadres juridique, réglementaire et institutionnel existant dans le domaine de l'identité numérique.